
DOCUMENTS

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite. — Voir le n° 184)

Depuis son retour au Gouvernement de l'Algérie, le maréchal Clauzel poussait donc activement à l'expédition de Constantine. Au mois d'avril 1836, d'après un renseignement qui ne se vérifia point, il annonçait à Paris la nouvelle de la mort du Bey El-Hadj Ahmed et il ajoutait que si ce fait se confirmait, le projet de la conquête de Constantine était devenu une nécessité pressante parce qu'il était dangereux de laisser aux indigènes le temps d'élire un successeur au Bey défunt.

Malgré les motifs donnés par le maréchal, le ministre ne put s'empêcher de s'opposer à cette expédition, parce qu'il régnait depuis longtemps dans les Chambres un esprit d'opposition à tout système d'augmentation de notre conquête en Algérie. On se rappelle, en effet, combien l'on s'était élevé déjà contre les expéditions et les doutes de la commission d'Afrique pour la conservation même d'Alger, puisque déjà il avait été question d'évacuer Bougie et Mostaganem, considérés comme inutiles et trop dispendieux.

D'un autre côté le ministre faisait observer au maréchal que ses ordres antérieurs qui prescrivaient le renvoi en France d'une partie des troupes du corps d'occupa-

tion, réduites pour les trois provinces au chiffre de 21,000 hommes, ne devaient plus laisser aucun doute ; que loin de songer à s'étendre, il fallait au contraire restreindre l'occupation ; qu'il régnait dans les Chambres une sorte d'irritation contre les expéditions faites depuis la prise d'Alger.

Dans la situation où se trouvait la question d'Alger, disait enfin le Ministre, le gouvernement du Roi ne donnerait son approbation qu'à des arrangements résultant de négociations qui seraient reconnues avantageuses pour les intérêts de la France et qui n'imposeraient aucune nouvelle charge au trésor ; « peut-être, ajoutait-il, votre système vaut mieux que celui adopté, je pense fort à le croire et que notre domination devrait être établie de force partout, mais ce n'est pas, encore une fois, le système qui prévaut et les moyens bornés qu'on veut me donner ne me permettent pas de suivre vos idées (1). »

Plusieurs circonstances durent faire croire au gouvernement que le maréchal Clauzel avait, en cas de refus de ses demandes, l'intention de se démettre de son commandement. C'est pourquoi le général Damrémont fut envoyé à Alger porteur d'instructions et, si la démission avait lieu, le général devait prendre immédiatement le commandement ; par conséquent, était-il dit dans les instructions : « Vous serez juge de l'opportunité de faire ou de ne pas faire l'expédition de Constantine. » Le maréchal se hâta de démentir par le télégraphe les intentions qu'on lui prêtait (2). Son aide de camp, le commandant de Rancé, envoyé à Paris pour soutenir ses projets de campagne, lui rapportait les indications suivantes :

(1) Maréchal Maison, 19 mars 1836.

(2) Chambre des Députés. Rapport.

« Le Roi, appréciant les conséquences de l'ajournement d'une expédition annoncée, surtout quand l'espoir de cette expédition a déjà rallié plusieurs tribus à notre cause; quand elle est regardée comme l'affranchissement des cruautés d'Ahmed-Bey et par ce seul motif que l'expédition a été annoncée, a autorisé M. le maréchal Clauzel à l'entreprendre, mais il ne l'a autorisée que comme une opération toute spéciale, nécessitée par événement, et sans que cela puisse tirer à conséquence pour l'exécution du plan d'occupation présenté par le Gouverneur général qui sera examiné après l'expédition de Constantine. Je vous ai dit formellement que comme vous n'êtes qu'autorisé à faire l'expédition, vous pouvez vous dispenser de la faire, qu'il dépend de vous seul de prendre à cet égard une détermination, selon que vous trouverez les moyens suffisants ou insuffisants. Il est donc bien entendu que le gouvernement du Roi n'ordonne pas l'expédition de Constantine.

» Dès lors le maréchal Clauzel doit voir que l'expédition doit se faire avec les moyens (personnel et matériel) qui sont à sa disposition, sans sortir en aucune manière des dépenses prévues et autorisées, excepté cependant pour le service des transports qui ne peut au reste exiger une somme considérable, attendu que le Bey Yousouf s'est procuré déjà une grande partie des mulets nécessaires.

» Le maréchal Clauzel est d'ailleurs autorisé à lever les quatre mille cavaliers volontaires indigènes, dont il parle dans son projet, et à leur allouer une solde pendant le mois ou les six semaines (maximum de la durée de l'expédition indiquée par le Maréchal-gouverneur), indépendamment de la nourriture du cheval.

» Quant aux troupes françaises, le maréchal Clauzel pourra d'abord disposer de la garnison de Bône, y compris le 59^e régiment, qui devait rentrer en France et qui restera en Afrique jusques après l'expédition. Ensuite le Maréchal complètera le corps expéditionnaire par des

troupes tirées d'Oran jusqu'à concurrence de 6 à 7,000 hommes, à moins qu'il ne préfère en tirer une partie d'Alger.

» Quant au service de l'artillerie, du génie et des subsistances, il y sera pourvu d'urgence par le Ministre de la guerre, qui laisse à M. le maréchal toute latitude pour les détails d'organisation du corps expéditionnaire.

» Le Ministre appelle l'attention de M. le maréchal sur la discipline à faire observer, sur la conduite à tenir envers les prisonniers et les populations désarmées; sur les mesures à prendre pour empêcher la destruction des habitations et des cultures. Il autorise en outre le Maréchal, pour changer les habitudes des alliés indigènes, à accorder une récompense pour tout prisonnier qu'ils auront amené au quartier général. Le Ministre a fait ainsi connaître que d'après les intentions du Roi aucune contribution ne devra être levée, mais que dans le cas où des objets en nature deviendraient nécessaires pour le service de l'armée, ils devraient être requis par les soins des fonctionnaires de l'Intendance militaire et livrés sur récépissés aux agents de l'administration qui en seront comptables, et qu'il en sera de même pour les prises faites à l'ennemi.

» Quant à l'occupation de Constantine le gouvernement du Roi se réserve le droit de statuer, d'après les rapports que le Gouverneur adressera au Ministre de la guerre (1). »

Toute la correspondance expédiée d'Alger à Bône était conçue, en ce moment, en vue de la prochaine campagne que le maréchal avait la ferme résolution d'entreprendre quand même.

« J'ai ouvert la route de Constantine par mes précédentes démonstrations et les travaux que j'ai fait exé-

(1) Constantine. Instructions.

» couter, lui répondait, le 1^{er} septembre, le colonel Du-
 » verger. Aussitôt que j'aurai reçu des renforts, je me
 » porterai de nouveau en avant pour obtempérer à vos
 » ordres et parce que c'est reculer, dans ce pays ci, que
 » de rester dans l'inaction.

» Le capitaine Delcambe a préparé tous les documents
 » et renseignements sur l'expédition. »

Ces renseignements que l'on avait de Constantine étaient réellement des plus engageants. La majeure partie des habitants n'aspirait qu'à être délivrée de la tyrannie du Bey Ahmed et faisait annoncer aux Français, par ses écrivains, qu'ils n'avaient qu'à se présenter et qu'on leur ouvrirait les portes de la ville avec reconnaissance. Ces promesses indigènes étaient du reste confirmées par les lettres pressantes d'un Européen, Paolo di Palma, depuis plusieurs années établi à Constantine et parfaitement au courant de tout ce qui s'y passait.

Que l'on me permette ici une digression à propos de ce modeste auxiliaire de notre conquête.

J'ai connu Paolo di Palma à Constantine en 1854, où il vécut une couple d'années encore ; c'était un beau vieillard encore solide, heureux de rencontrer quelqu'un qui s'intéressât au récit de ses souvenirs, fort précieux du reste pour l'histoire d'un pays où personne ne songeait alors à prendre la moindre note.

Paolo di Palma, natif des environs de Gènes, possédait une petite tartane avec laquelle il faisait fréquemment le voyage de Bône où il vendait sa pacotille d'Europe. Son caractère affable lui avait concilié les indigènes avec lesquels il entretenait les meilleures relations. Aussi se décida-t-il un jour à aller, avec ses nouveaux amis, visiter Constantine et y placer ses marchandises. C'était en 1816, l'année du bombardement d'Alger par Lord Exmouth.

Encouragé par le bon accueil qu'il avait reçu du Bey

et de la population, il recommençait tous les ans cette campagne commerciale très fructueuse et ses séjours à Constantine se prolongeaient souvent plusieurs mois. Grand amateur de chasse, il se liait avec un jeune homme de son âge, ayant les mêmes goûts cynégitiques, El-Hadj Ahmed, Khalifa du Bey Mamelouk, lequel devait devenir plus tard Bey lui-même et soutenir le choc de l'armée française. L'amitié des grands assujettit souvent aux obligations les plus lourdes et les plus désagréables. Paolo avait eu l'occasion, dans les moments critiques que traversait le pays, de conseiller son compagnon de chasse et l'avait tiré heureusement de fort mauvais pas. Arrivé au pouvoir suprême El-Hadj Ahmed, reconnaissant mais égoïste, ne voulut plus que Paolo se séparât de lui et pour cela lui interdit de retourner dans sa patrie. C'était donc une sorte de captivité, douce il est vrai, mais des plus poignantes.

Paolo connaissait particulièrement M. Raimbert, l'ancien agent de notre établissement de La Calle et celui-ci s'étant fixé à Bône, ainsi que nous l'avons dit, depuis l'occupation de cette ville par les Français, était resté en correspondance assez suivie avec son ami. « Nos lettres, me disaient Paolo, étaient cousues dans la semelle des babouches de nos courriers. » C'est par ce moyen que le général d'Uzer et ses successeurs dans le commandement de Bône avaient toujours été exactement informés de ce qui se passait à Constantine.

Dans cette ville, avons-nous vu, un parti nombreux exécrait Ahmed Bey et ne souhaitait rien tant que d'en être délivré.

Paolo connaissait tout ce monde de mécontents et l'avait mis en relations avec le Bey Yousouf. Il est certain que la ville était toute prête à nous ouvrir ses portes; combien d'indigènes contemporains et bien informés me l'ont souvent répété? mais les incidents imprévus et surtout les éléments, en une saison mal

choisie pour entrer en campagne, devaient faire échouer nos efforts. La critique ne pouvait évidemment manquer de traiter tout cela d'illusions et de faire retomber sur quelqu'un la responsabilité des malheurs éprouvés. Jusqu'ici on n'a connu les péripéties de la campagne que par les écrits de nos compatriotes acteurs et témoins de cet épisode émouvant de nos guerres d'Afrique. Il importait cependant, avant de consacrer à l'histoire des opinions décisives, de contrôler nos propres impressions par celles des indigènes, savoir exactement en un mot ce qui se passait dans le camp de l'ennemi que nous combattions. C'est à pareilles recherches que je me suis livré. Peut-être, objectera-t-on, ne faut-il point tenir compte des racontars fantaisistes qu'enfante l'imagination arabe ; c'est vrai, il ne convient de les accepter qu'avec précaution, mais il s'en dégage toujours des vérités bonnes à recueillir, surtout quand le fait accompli est incontestable et de notoriété publique. Donc, à côté de la version française je placerai souvent la version indigène, donnant ainsi au lecteur la possibilité d'apprécier et de fixer son jugement.

Avisé depuis longtemps par ses espions que l'expédition de Constantine était chez nous en projet, El-Hadj Ahmed avait, par la voie de Tunis et de Tripoli, fait appel à l'appui de la Turquie, en se posant comme le dernier représentant de la domination ottomane en Algérie.

Le grand amiral Tahir Pacha, qui se trouvait avec sa flotte à Tripoli, avait expédié par terre un chaouch de la Porte portant à El-Hadj Ahmed un firman d'investiture l'élevant à la dignité de Pacha et lui promettant des armes et le secours d'un corps d'Albanais. Cet incident signalé par Paolo avait été confirmé par Tunis. Aussi notre consul général dût-il déclarer au Bey de Tunis par ordre du Gouvernement, qu'il s'exposerait à une rupture avec la France s'il se mêlait des intrigues d'Ahmed Bey avec la Porte et s'il donnait passage par son territoire

aux armes et munitions de guerre destinées à nos ennemis.

D'autre part la présence de l'amiral Hugon avec notre escadre dans les eaux de Tripoli mit un frein aux tentatives hostiles de Tahir Pacha, de sorte que l'appui promis par la Turquie à son pseudo vassal ne fut que platonique.

Le maréchal Clauzel en débarquant à Bône lançait aussitôt l'ordre et la proclamation suivante :

ORDRE

Bône, le 2 novembre 1836.

Le Maréchal gouverneur général fait connaître aux troupes appelées à participer aux opérations actives, la composition du corps d'expédition de Constantine. Il leur annonce, en même temps avec une vive satisfaction que S. A. R. Monseigneur le Duc de Nemours est venu pour s'associer à leurs fatigues et à leurs dangers.

Chacun verra dans cette circonstance une preuve de plus de l'affection que le Roi porte à l'armée et, selon les expressions de sa Majesté, du désir qu'éprouvent ses enfants de s'identifier partout à sa fortune et à sa gloire.

S. A. R. le Duc de Nemours a auprès d'elle en qualité d'aides de camp :

MM. le lieutenant-général comte Colbert, pair de France et le colonel de cavalerie Boyer ;

En qualité d'officiers d'ordonnance :

MM. le lieutenant-colonel de cavalerie de Chabannes et le capitaine d'état-major de Mac-Mahon ;

MM. les lieutenants-généraux ducs de Caraman et de Mortemart suivront le corps expéditionnaire.

Ce corps est composé de la manière suivante :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Aides de camp du maréchal :

MM. De Rancé, chef d'escadron d'état-major;
De Latour du Pin, capitaine d'état-major.

Officiers d'ordonnance :

MM. Henri Clauzel, capitaine de spahis réguliers;
Rewbel, lieutenant de cavalerie;
Mollière, capitaine au bataillon de zouaves;
Baichis, lieutenant d'artillerie;
De Drée, lieutenant au 1^{er} chasseurs d'Afrique;
Bertrand, lieutenant au 2^e chasseurs d'Afrique;
Guyou, sous-lieutenant au 2^e léger.

Attachés à l'état-major général :

MM. Leroy Duverger, colonel, chef d'état-major général;
Perrin Solliers, chef d'escadron d'état-major;
De Zaragoza, capitaine d'état-major;
De Tourville, capitaine d'état-major;
Letellier Valazé, lieutenant d'état-major;
Donzé, lieutenant d'état-major.

Topographie :

MM. De Saint-Hippolyte, capitaine d'état-major;
De Prebois, capitaine d'état-major;
De Lorgeril, capitaine d'état-major;
Dieu, lieutenant d'état-major;
Lestapie, lieutenant d'état-major;
Le colonel de Tournemine, directeur d'artillerie;
Le colonel de Mercier, directeur du génie.

Intendance militaire :

MM. Melcion d'Arc, intendant militaire;
Évain, sous-intendant militaire.

Service de santé :

MM. Guyou, chirurgien principal en chef;
Hutin, chirurgien major, chef d'ambulance;

Worms, médecin;
 Le capitaine de gendarmerie Vergé, grand prévôt et vague-
 mestre général;
 Bourlon de Lixières, lieutenant-colonel du 63^e, commandant
 du quartier général.

Les troupes seront réparties en quatre brigades et une réserve,
 ainsi qu'il suit :

*1^{re} brigade d'avant-garde, commandée par le maréchal de camp de
 Rigny qui aura à sa disposition le chef d'escadron de cavalerie
 Richepanse :*

Spahis auxiliaires,
 Spahis réguliers,
 Bataillon turc,
 Artillerie du bey Yousouf,
 3^e régiment de chasseurs d'Afrique,
 1^{er} bataillon d'Afrique,
 Compagnie franche du 2^e,
 2 pièces montées,
 2 compagnies de sapeur.

2^e brigade, colonel Corbin :

Bataillon du 2^e léger,
 17^e léger,
 2 pièces de montagne.

3^e brigade, colonel Levesque :

62^e de ligne,
 2 pièces de montagne.

4^e brigade, colonel Hecquet :

63^e de ligne.

Brigade de réserve, colonel Petit d'Hauterive :

59^e de ligne,
 2 pièces de montagne.

M. le général Trézel aura le commandement des 2^e, 3^e et 4^e bri-
 gades.

PROCLAMATION

« Habitants de Constantine !

» Je vais marcher sur votre ville, m'en emparer et planter sur ses murailles le drapeau français : tels sont les ordres du Roi, mon souverain ; ils seront exécutés.

» Restez paisibles dans vos maisons : Défendez-les, non contre moi, qui ne veux pas les attaquer, mais bien contre celui qui ruina Bône et qui cherchera à vous perdre lorsqu'il se verra contraint de se séparer de vous et de prendre la fuite.

» L'armée française, sous mes ordres, respectera votre religion, vos personnes et vos propriétés ! il ne vous sera rien demandé, rien imposé ! Le soldat sera logé dans des maisons séparées des vôtres et le plus grand ordre règnera dans Constantine si notre entrée se fait sans résistance et pacifiquement de votre part.

» Ahmed Bey, lui-même peut trouver une sécurité parfaite dans une soumission sans conditions ; mais il cesse de régner, de commander, son pouvoir est brisé et vous appartenez désormais à la France.

» La présence de S. A. R. le duc de Nemours à l'armée expéditionnaire est une nouvelle preuve du vif intérêt que porte le Roi des Français à l'avenir des Indigènes dans toute la régence.

» Bône, le 4 novembre 1836.

» *Le Maréchal gouverneur général des possessions françaises
dans le Nord de l'Afrique,*

» CLAUZEL. »

« Bône, 7 novembre 1836.

» Les habitants de la province de Constantine sont prévenus que c'est à Yousouf, Bey de Constantine qu'ils doivent obéissance et que c'est lui seul qui leur transmettra mes ordres.

» Le Maréchal CLAUZEL. »

A la veille de se mettre en mouvement, le corps expéditionnaire fut immobilisé par des pluies torrentielles. Une lettre de M. l'intendant général Melcion d'Arc au Ministre de la guerre, exposa la situation critique dans laquelle notre armée se trouvait, mais le gouvernement n'était plus à temps de rien empêcher quand ces fâcheuses nouvelles lui parvinrent.

« Bône, 2 novembre 1836.

» La pluie tombe jour et nuit par torrents et la neige
 » couvre les montagnes ; la plaine est inondée et les
 » communications sont interceptées ; tout cela nuit
 » singulièrement aux achats de mulets et à l'apport des
 » denrées. Les maisons insuffisantes sont traversées
 » par la pluie, et à Bône même une partie de nos trou-
 » pes est, avec de la paille, sous des tentes insuffisantes
 » aussi.

» Il y a peu de jours encore la chaleur était presque
 » insupportable. Cette transition subite, la boue, les
 » pluies torrentielles ont augmenté de beaucoup nos
 » malades. Malheureusement il paraît trop réel que dans
 » ce mois et une partie de décembre, c'est la saison des
 » pluies et des maladies. C'est un fait qui ne devait
 » guère échapper ; puisse-il, cette fois être démenti ! car
 » notre position ici me paraît fort pénible, pour ne pas
 » dire plus, si elle doit continuer, ou peut-être s'aggra-
 » ver encore ! »

Cette lettre était comme une prédiction des malheurs qui allaient nous frapper.

On saisit le premier rayon de soleil comme un indice que le temps s'était raffermi et les troupes se mirent en marche.

La plupart des annalistes qui ont entrepris l'histoire de nos guerres d'Afrique, ont fait de nombreux emprunts aux impressions et souvenirs laissés par divers écrivains qui prirent part à la campagne de Constantine. On connaît déjà les récits pleins d'intérêt de notre regretté président, M. A. Berbrugger, qui avait suivi le maréchal Clauzel, dont il était le secrétaire particulier. Le capitaine de zouaves Mollière a, dans le temps, publié lui aussi un opuscule des plus attachants, mais devenu extrêmement rare. Notre Société historique algérienne, tenant à honneur de conserver de tels documents, n'hésite pas à lui donner ici une place dans son recueil. J'aurai le soin d'accompagner le travail du capitaine Mollière, des renseignements qui m'ont été fournis par les indigènes et Paoli di Palma.

Combattre et souffrir.

PRÉPARATIFS DE DÉPART (1)

Volontaire à l'expédition de Constantine, j'en rapporterai les faits avec une exactitude scrupuleuse en laquelle je prie le lecteur d'avoir foi. Si quelques éloges se produisent dans ce récit, ils seront bien désintéressés ; si le blâme s'y montre, c'est que la vérité le commandera. J'ai mis mes soins à bien voir, et je dirai fidèlement comme j'ai vu.

(1) Journal de l'expédition et de la retraite de Constantine, en 1836. Par un officier de l'armée d'Afrique. Chez J. CORRÉARD, Paris, 1837.

Un trop grand vide a été laissé jusqu'ici entre des atténuations officieuses, des déguisements timides et des exagérations mensongères, de haineuses calomnies. C'est précisément comme toujours, dans cette lacune, dans ce silence des partisans et des antagonistes, que se trouve l'appréciation équitable de ce fait de guerre rapide et désastreux. Est-il donc si difficile de dire vrai, d'être juste ? Essayons.

Je voudrais pouvoir discuter ici les motifs qui décidèrent l'expédition de Constantine, et les circonstances occasionnelles qui fixèrent l'époque de cette entreprise à une saison fort avancée de l'année. Mais je manque de documents assez complets pour me poser juge, et je ne ferai que rappeler brièvement le peu que je sais à ce sujet, c'est-à-dire que tout le monde sait à peu près.

Outre les adversaires qui, du fond de leur douce existence à Paris luttent commodément contre le succès de nos établissements en Afrique, deux opposants redoutables se présentent en armes vis-à-vis de nos armes. Ce sont El-Hadj Ahmed, Bey de Constantine, et l'émir Abd-el-Kader, homme de religion et de négoce, prince sultan, prophète nouveau, et tout ce qu'il lui plaît de s'intituler. Tous deux sont les centres, pour l'Est et pour l'Ouest, de deux puissantes résistances qui se joignent presque en face d'Alger. La principale force de l'émir est dans la province d'Oran où il s'appuie sur l'affection et les secours du Maroc ; son influence et ses efforts traversent le Chélif, s'étendent à Milianah, descendent l'Atlas, et viennent cesser où s'arrêtent les escarmouches de ses tirailleurs avancés, les Hadjoutes, au cœur de la plaine de la Mitidja.

Étranger au genre d'autorité religieuse dont s'est revêtu l'émir, le Bey domine, par la crainte sur la riche et fertile province de Constantine ; il quitta cette ville lors de l'expédition d'Alger, pour venir prêter au Dey le secours de ses armes. — Vaincus tous deux, Ahmed se retira dans son beylik, emmenant tout ce qu'il put de

trésors, d'armes, de chevaux, de troupeaux, tout ce qui n'était pas trop lourd à porter, ou trop lent à suivre sa marche : quelques heures de plus, et il aurait totalement pillé Alger, qu'il était venu défendre, et qui dut aux vainqueurs d'être épargné.

Il nous a combattus à Bône ; il nous a fait face à Bougie par la main des Kabyles et son pouvoir ne vient s'éteindre qu'au territoire des Isser, qui confine à la lisière orientale de la Mitidja.

.

Un grand pas venait d'être fait dans l'Ouest ; il sembla qu'une tâche pareille appelait nos armes à l'extrémité opposée de nos possessions. L'instant paraissait favorable : il l'était. C'est à ce moment, et voilà où j'en ai voulu venir, quoiqu'en prenant un long détour ; c'est à ce moment que l'expédition de Constantine fut résolue, qu'elle fut déclarée. Le titre de bey de cette province fut donné au chef d'escadron Yousouf qui, de nouveau, venait de bien mériter dans les rangs de l'armée. Musulman d'éducation, de langage et d'habitudes, français par son intérêt, et par la carrière rapide, que nous lui avons faite, il réunissait les conditions presque incompatibles, qu'il nous faut rencontrer pour de tels emplois.

A cette époque, on venait de vaincre, il ne parut pas dérisoire de donner de si loin un Bey aux gens de Constantine ; eux-mêmes, sans doute, n'en furent pas surpris.

Le Bey Ahmed, dont les cruautés et les exactions ont été terribles, est détesté ; il ne règne que par l'effroi. En lui donnant un compétiteur, on crut offrir de nouvelles garanties de protection aux populations autrefois sous ses ordres, qui l'ont abandonné pour se livrer à nous, qui vivent réfugiés aux environs et sous le canon de Bône ; on espéra entraîner les tribus intermédiaires à suivre en quelque chose, cet exemple, à changer de bannière, et, enfin, ébranler la fidélité de ses sujets.

immédiats. Tout cela était bien jugé et se vérifia en partie.

Restait la mise à exécution de l'entreprise; elle fut fixée à la nouvelle saison. Nous étions à la fin de 1835.

Je ne rechercherai pas ici avec un grand soin à qui revient la faute des retards qui furent apportés; peut-être en trouverai-je facilement l'explication dans la versatilité de nos idées en fait de colonies: déplorable défaut qui a su réduire nos six années d'occupation à moins de trois années efficaces.

J'ai à laisser échapper un autre blâme qui sonnera moins mal aux oreilles françaises. Arabe et vantard sont un peu frères. Yousouf arrivait de Bône où il avait bien servi, il faut le dire, et où il était resté longtemps; c'était lui qui possédait, sur Constantine les meilleurs renseignements et les plus complets.

Sa jeune ambition le fit-elle s'abuser lui-même, ou bien le porta-t-elle, sans qu'il s'y méprit pour son compte, à embellir la vérité, à déguiser les mauvaises chances? Il avait supposé sans doute que, si la besogne paraissait un peu pénible, on ne voudrait pas l'entreprendre. Il représenta cette opération comme la chose la plus aisée. Je l'ai écouté à cette époque et je me rappelle qu'il se construisait devant lui, avec une grande facilité d'esprit, et une très heureuse opinion de lui-même un fort beau pont de velours jusque dans la Kasbah de Constantine, où il tiendrait son divan, et rendrait la justice au nom du roi; en regardant bien, on pouvait l'y apercevoir déjà, ou peu s'en fallait. Des mulets pour porter des approvisionnements, combien en voulez-vous? 1,500? 1,800? 2,000? Les tribus de la contrée les amèneraient volontiers. Cette province était le vrai pays à mules et à mulets; ce qui n'est pas tout à fait faux. Les populations ne demanderaient qu'à se soumettre, et attendaient seulement qu'elles pussent le faire sans

danger ; ce qui est un peu vrai, mais pas tout à fait. Pour qu'elles vinssent à lui, il suffisait de le leur désigner pour chef ; cela était complètement exagéré. Des milliers de cavaliers irréguliers se mettaient des nôtres. A bien dire, il pourrait presque entrer en possession de son beylik, sans aide : seulement un peu de troupes françaises ne nuiraient point, pour le bon exemple, pour la manifestation de notre volonté, et pour montrer aux arabes combien notre tactique est supérieure à la leur. Ces vanteries furent un tort bien grave dont toute une armée française a porté la peine.

Elles étaient fort spirituellement présentées, et avec beaucoup de bonne foi, réelle ou apparente, je pense bien qu'on ne prit pas pour des certitudes tant de si belles paroles : cependant on en crut probablement trop encore.

Nous allons voir quelle petite part de ces promesses s'est réalisée.

Bey d'institution française, Yousouf se rendit à Bône ; il travailla à y prendre de la consistance, et en acquit. Il s'occupa d'améliorer le corps des spahis réguliers qu'il commandait, et réussit fort bien en cela ; il organisa un bataillon de Turcs à pied, qui resta peu nombreux et médiocre. Ajoutez qu'il se donna une musique arabe, une garde de chaouchs et prit les allures d'un prince, ce qui malheureusement paraît obligatoire en ce pays, comme le palanquin, le porte-pipe, le porte-parasol, etc., à un sous-lieutenant de la compagnie des Indes : car il convient de brider son cheval, surtout s'il est difficile, avec le mors qui lui sied. Mais c'est ce que les Anglais comprennent mieux que nous. Yousouf entra, en même temps, en correspondance avec les tribus même assez éloignées, et s'en concilia plusieurs. Le pays environnant devint libre et sûr ; les Européens allaient par terre sans mésaventures jusqu'à la Calle et à Tunis ; les officiers du 3^e régiment de chasseurs étaient envoyés en

remonte au loin, ils y achetaient et en ramenaient des chevaux.

Le colonel Duverger, dans les premiers jours de son commandement à Bône, écrivait au maréchal que les choses étaient telles alors ; tout si bien préparé, et l'expédition si facile, qu'il sollicitait l'autorisation de l'entreprendre, lui, avec deux bataillons seulement. Je pense qu'on fit très bien de ne pas accorder cet ordre au colonel Duverger, et qu'il s'abusait jusqu'à un certain point : cependant ne devait-on pas avoir dans une certaine mesure raisonnable, un peu foi en de telles assurances. De la part d'un chef d'état-major général, d'un commandant de province, elles ne sont point imaginaires ; elles se trouvent consignées dans les registres de correspondance de Bône.

Les mois, cependant, et la belle saison s'écoulaient. Les dispositions très favorables que la promesse formelle de l'expédition de Constantine avaient produites chez les Arabes s'effacèrent et se perdirent faute d'en profiter à temps :

Un camp retranché avait été construit à Dréan, à 5 lieues de Bône vers Constantine ; on pouvait s'y rassembler, y réunir ses magasins et partir de cette base : c'était rapprocher le but d'une journée de marche. Deux autres établissements semblables devaient être construits, l'un à moitié chemin de ce premier poste à Guelma et l'autre à Guelma même.

Le point d'approvisionnement, de concentration et de départ eût été porté ainsi à trois petites journées en avant de Bône ; le territoire que l'on mettait par là derrière soi eût été réellement dans notre main, et les ressources qu'il offrait, vraiment à notre disposition. Dans ce pays, il ne faut compter sur les populations que quand on s'est placé en avant d'elles, quand on les couvre, quand on les renferme. Ces dispositions ne furent pas exécutées ; les troupes de Bône étaient peu

nombreuses, et les pluies commençaient; on craignit les maladies; on craignit aussi de se fractionner trop, et que le corps expéditionnaire ne fût battu par portions, avant d'être rassemblé.

Le camp de Dréan était occupé par Yousouf et ses troupes indigènes, par quelque cavalerie, et une portion du 59^e régiment de ligne. Ahmed bey poussa une découverte jusqu'à ce poste, y fut battu, mais emmena, en se retirant ce qu'il put rassembler de bestiaux dans la contrée.

Le général Trezel, dernièrement nommé au commandement de Bône, s'était empressé à son arrivée de rectifier un peu les illusions, et de rendre compte au maréchal qu'il faudrait rabattre beaucoup des espérances conçues; qu'au lieu de 1,500 mulets promis, on en obtiendrait probablement pas plus de 500. Au jour venu, on n'est parvenu à en rassembler, en comptant tout, que 400 et quelques, ce qui fut un mécompte notable.

Le Gouverneur général, qui, de son côté, avait sans doute déjà modifié son opinion par des informations moins légères que celles qu'il avait reçues à Oran, venait de demander au ministre de la guerre, une augmentation d'hommes, de crédits et de véhicules. Les exigences du budget la lui firent refuser; mais on le laissait libre, soit d'abandonner l'opération, soit de l'entreprendre avec les moyens dont-il disposait, s'il le jugeait à propos. Il eût fait sagement de renoncer à ses projets, mais cela n'était pas dans son caractère. Du reste, on verra par la suite que le succès a été compromis, non par la faiblesse numérique des troupes, mais tout au plus par l'insuffisance du matériel et des moyens de transport.

Privés d'un supplément de forces, il fallait dégarnir Oran et Alger; la mer nous fut malveillante: les hommes et le matériel arrivèrent difficilement, lentement. Un bataillon embarqué à Oran resta 29 jours pour cette

traversée, qui en exige 4, et parvint à Bône, juste à temps pour y être laissé. Un bâtiment chargé de 25 à 30 chevaux du train des équipages périt à la côte ; un autre qui en portait autant, au lieu de venir à Bône, s'en alla à Toulon, chassé par le gros temps. Ce fut une soixantaine de chevaux de moins pour le transport des approvisionnements. On aurait pu y suppléer par des achats, mais l'intendance déclara qu'elle avait les mains liées à cet égard.

C'était déjà le commencement de novembre, époque bien tardive ; mais dans les années ordinaires, celle-ci ne l'a point été, ce mois et le suivant présentent, en Afrique, des séries de beaux jours assez durables, dont on peut profiter avec avantage, dont on avait profité avec un extrême bonheur l'an précédent, pour les expéditions dans la province d'Oran. Ce sont habituellement des quinzaines de temps frais et sec, par lequel nos soldats supportent infiniment mieux les fatigues et le combat que sous les accablantes chaleurs de l'été.

Monseigneur le duc de Nemours n'était pas attendu ; il vint nous surprendre fort gracieusement à Bône. Ce fut une joie : l'armée aime à voir nos princes se mêler dans ses rangs, en attendant le jour où ils pourront être mis à sa tête. Le maréchal ne tarda pas à venir joindre le prince et porta son activité dans les préparatifs de départ.

Les pluies violentes et continues qui nous avaient affligés s'interrompirent enfin. Les montagnes voisines se débarrassèrent du sombre vêtement de nuages qui les enveloppaient ; le ciel d'Afrique commença à paraître ; la plaine de la Seybouse, toute couverte d'eau se dessécha avec une étonnante rapidité et trois jours après les routes étaient bonnes. L'armée dans laquelle le jeune prince n'avait pas accepté de commandement était divisée ainsi :

Le bey Yousouf avec les spahis réguliers et irréguliers, le bataillon turc, et quatre obusiers de montagnes conduits et servis par de jeunes arabes, formaient une extrême avant-garde qui reçut à peu près liberté de manœuvres. Yousouf avait sollicité cette faveur, annonçant qu'une fois parti il se jetterait en avant et que nous ne le verrions plus guère. Mais nous n'avons jamais été privé du plaisir de le voir chaque jour; et en cela il fit très sensément, je ne blâme que la fanfaronnade.

M. le maréchal de camp de Rigny commandait la brigade d'avant-garde, composée d'une compagnie de sapeurs du génie, de la compagnie franche de Bougie, du 1^{er} bataillon d'Afrique, du 3^e bataillon, du 3^e régiment d'infanterie légère, du 3^e régiment de chasseurs à cheval, deux obusiers de montagne, une pièce de 8 et un obusier de 24 étaient sous ses ordres.

M. le général Trézel réunissait sous son commandement les 2^e, 3^e et 4^e brigades, ou, pour mieux dire, le 17^e régiment d'infanterie légère, les 62^e et 63^e régiments de ligne, auxquels on avait donné la dénomination de brigades, en adjoignant à chacun d'eux une section d'artillerie de montagne à la disposition du colonel. Cet embrigadement par régiments isolés avait sans doute été adopté pour conserver plus d'indépendance et de mobilité aux éléments du corps d'armée.

Le 59^e régiment d'infanterie de ligne et deux obusiers de montagnes formaient la brigade de réserve commandée par le colonel Petit d'Hauterive. Elle eut, pendant tous les premiers jours, la pénible tâche d'escorter les parcs d'artillerie et du génie, les ambulances, les convois de vivres, etc...

Le chef d'état-major général était le colonel Leroy Duverger. Il avait sous ses ordres, y compris la brigade topographique, une dizaine d'officiers d'état-major. La plupart trop médiocrement montés pour les exigences de leur service, se trouvèrent promptement à pied, ce qui veut dire inutiles.

L'artillerie, approvisionnée à 100 coups par pièce, était commandée par le colonel de Tournemine, qui se montra en toutes circonstances plein de calme et de fermeté.

Le génie était sous les ordres du colonel Lemercier, homme de grand talent, d'une volonté extrêmement active, puissante et tenace, mais que ses forces corporelles commencèrent à trahir; dont la santé était déjà délabrée par les travaux immenses qu'il a accomplis en Afrique, au prix d'efforts inouis et qui succomba aux fatigues de cette dernière expédition.

M. Melcion d'Arc, intendant militaire de l'armée, était secondé par le sous-intendant Évain, dont on eut beaucoup à se louer. Quelques curieux, volontaires inutiles, et peut-être incommodes, s'étaient adjoints à l'armée. Deux dessinateurs de genre différents, et de talents distingués, y avaient été attachés pour retracer les sites et les événements de la campagne.

La force totale du corps expéditionnaire était de 8,000 hommes français et indigènes, 1,600 chevaux et 400 mulets répartis comme il suit :

TROUPES FRANÇAISES :

État-major.....	30 hommes	60 chevaux.
Infanterie.....	5.300	— 50 —
Génie 17 compagnies.....	650	— 54 —
Artillerie.....	545	— 330 —
Ouvriers d'administration et train d'équipage.....	250	— 104 —
Cavalerie.....	495	— 495 —
Total des troupes françaises...	7.270	— 1.093 —

TROUPES INDIGÈNES :

Turcs à pied.....	300 hommes	» chevaux.
Spahis réguliers.....	300	— 300 —
Spahis irréguliers.....	200	— 200 —
	800	— 500 —
Mulets arabes ou de réquisition.....	400	—

Dès que les routes commencèrent à être praticables, les parcs d'artillerie, du génie et les gros convois furent dirigés sur Dréan, pour s'y concentrer. Le 8 novembre, la brigade d'avant-garde, moins 4 escadrons de chasseurs à cheval, et le jour suivant, les brigades du général Trézel, moins le 63^e régiment, se mirent en marche, dirigés sur Guelma, lieu de réunion définitive et véritable point de départ des opérations.

L.-Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

